

La réforme actuelle du marché du travail génère de nouvelles problématiques dans notre pays. La précarisation vécue par une partie importante de la classe moyenne est croissante et subvenir aux besoins primaires est devenu une réelle difficulté.

La tendance actuelle est à la création de sa propre activité commerciale.

La volonté des libéraux est de toujours être les initiateurs des changements sociétaux qui apporteront plus de prospérité à tous les citoyens belges.

Deux valeurs sont fondatrices du mouvement libéral dans le monde : la liberté et l'émancipation de l'individu, notamment par le travail. Dans un contexte d'innovation perpétuelle et de changements permanents, la centralité accordée au travail dans nos sociétés ne correspond plus à l'évolution que nous connaissons et ne participe plus à l'émancipation de l'individu en réduisant, par conséquent, la capacité d'entreprendre.

Au sein d'un monde marqué par la globalisation, le travail est trop souvent subi au lieu d'être choisi. Première victime de cette situation, la classe moyenne est touchée de plein fouet par une précarisation croissante que les structures étatiques n'arrivent plus à endiguer.

Face à ce constat, la mise en place de l'allocation universelle est la véritable réponse libérale. Elle donne la possibilité à toutes et à tous d'entreprendre et de choisir une activité professionnelle au lieu de la subir. Elle permet surtout l'émancipation de l'individu et garantira une transition sociale et écologique sans laisser personne sur le bord de la route.

Sur base de la phase test effectuée en Finlande entre 2017 et 2018, nous proposons une implémentation progressive d'une allocation universelle via un mécanisme finançable précédé par une phase test de deux ans.

Nous proposons de procéder, d'une part, par transfert budgétaire pour ce qui concerne l'ensemble des revenus d'assistance. Ceux-ci seraient adaptés à concurrence du montant d'allocation universelle.

Les Jeunes MR souhaitent la mise en place d'une phase test pour l'allocation universelle en Belgique

D'autre part, les allocations relevant de la branche assurancielle de notre sécurité sociale, tel que le chômage, la pension légale ou les allocations familiales, seraient également intégrés et adaptés à concurrence du montant d'allocation universelle.

Enfin, pour permettre aux personnes qui ne bénéficient actuellement d'aucune allocation ou aide sociale de bénéficier aussi du système, le financement serait assuré par un nouveau mécanisme encore à déterminer.

Les Jeunes MR proposent de mettre en place une phase test afin de tester l'allocation universelle en Belgique sur un échantillon représentatif de la population belge en prenant en compte l'âge, le genre et le statut socio-économique.

Nous proposons également au MR d'insérer la mise en place de cette phase test dans le programme du prochain gouvernement fédéral. Finalement, nous suggérons la mise en place d'un comité composé de représentants politiques et de membres du groupe des 10 pour amender la proposition déposée.